

Transfert de terres au Yukon

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. John Munro, offre de transférer au gouvernement territorial l'administration des terres destinées aux loisirs et situées au Yukon.

Les terres en question comprennent 36 terrains de camping et environ 900 lots pour chalets réunis en groupes de lotissements de six lots ou plus. Les lotissements pour chalets transférés comprendraient les lots, les routes qui en font partie et les zones réservées au public, la grève adjacente, ainsi qu'une petite zone tampon périphérique.

Le gouvernement du Yukon assumerait l'administration des baux, des contrats de vente et des cessions relatifs à ces lots dès qu'il serait parvenu à une entente avec le Ministère sur les dispositions administratives nécessaires.

L'offre va dans le sens de l'objectif à long terme du Ministère qui est de donner des pouvoirs de plus en plus importants au gouvernement territorial du Yukon.

Une orthèse efficace

Grâce à une orthèse de conception nouvelle, un jeune homme d'Ottawa, Doug Smith, a pu poursuivre sa saison de hockey cette année. Smith s'était déchiré



Doug Smith portant l'orthèse.

un ligament au début de la saison et la blessure avait laissé son genou droit "luxé et faible".

"Je ne pouvais patiner pendant plus de 15 minutes et cela me faisait mal", de dire le joueur de 17 ans. L'orthèse lui permet de jouer tout un match sans problème.

Il lui a fallu, dit-il, deux semaines pour s'habituer à l'ajustement serré de l'orthèse. Il a également éprouvé des difficultés à patiner à reculons, car il devait alors se servir de ses orteils pour donner l'impulsion nécessaire. Ces problèmes mis à part, il arrive à patiner avec aisance.

L'orthèse, qui coûte \$400, est une invention du docteur Don Johnston, chirurgien orthopédiste qui dirige la clinique de médecine sportive de l'Université Carleton, à Ottawa, et de M. Peter Kraft, spécialiste des orthèses et des membres artificiels qui, lui, dirige le House of Kraft Orthopedic Institute.

"Le docteur Johnston et moi avons pensé à cette orthèse en 1978, déclare M. Kraft, nous nous sommes alors mis au travail et nous avons installé environ 300 orthèses pour genou durant l'année écoulée".

S'il a été conçu d'abord en fonction de l'athlète, l'appareil n'en sert pas moins à soulager d'autres personnes souffrant de cartilages déchirés et d'entorses. Connue officiellement sous le nom d'orthèse physiologique de stabilisation du genou, le dispositif doit beaucoup de son efficacité à un accouplement mécanique polycentrique qui reproduit étroitement les mouvements anatomiques du genou.

Le Canada se distingue

Dans son rapport annuel, le département américain d'État signale que le Canada a continué, l'an dernier, à jouer son rôle traditionnel "d'endroit de refuge" pour les victimes de violations de droits civiques d'autres parties du monde.

Le rapport fait remarquer, de plus, que le Canada a joué un rôle important en attirant l'attention des autres pays sur les droits de la personne au Vietnam et au Kampuchea, et en "répondant à la crise des réfugiés d'Indochine avec une générosité sans précédent".

Le rapport concerne tous les pays auxquels les États-Unis ont offert de l'aide. Il précise que le Canada, en 1980, a autorisé des emprunts de \$224 millions des États-Unis.

Des hommes d'affaires du Tiers-Monde visiteront Cantrade 81

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) consacrera \$100 000 pour faire venir une cinquantaine d'hommes d'affaires du Tiers-Monde à une foire internationale qui aura lieu à Edmonton (Alberta), du 3 au 6 juin prochain.

Le directeur des affaires africaines et asiatiques de l'Agence, M. Maurice Hladik, a déclaré que cette foire était destinée à favoriser la formation d'entreprises mixtes.

Les hommes d'affaires invités viendront de 17 pays en développement "à revenus moyens", tels que le Brésil, l'Égypte et Singapour.

La foire, placée sous l'enseigne de *Cantrade 81*, devrait attirer 250 exposants canadiens représentant tous les secteurs de l'industrie canadienne.

Services éducatifs par satellite

Le groupe d'études fédéral-provincial sur la diffusion par satellites de services éducatifs au Canada a présenté un rapport "positif et productif", a déclaré le ministre des Communications, M. Francis Fox.

M. Fox a également affirmé que, grâce au travail du groupe d'études et aux initiatives de son Ministère, il envisageait avec optimisme la mise en oeuvre, d'ici environ deux ans, de services éducatifs diffusés au moyen de la nouvelle série de satellites canadiens *Anik C*.

Le rapport indique que les discussions se poursuivent entre Télésat Canada et les autorités fédérales et provinciales en vue de réserver certaines fonctions d'*Anik C* pour répondre aux besoins éducatifs définis par les provinces. Le rapport exhorte aussi le gouvernement fédéral à continuer de jouer le rôle d'instigateur des pourparlers entre les autorités provinciales et les autres organismes touchés par la prestation de services au moyen de satellite.

M. Fox a par ailleurs fait remarquer que les organismes à caractère éducatif ont, depuis novembre dernier, le droit de posséder et d'exploiter leurs propres stations terriennes de réception de télévision.

Le Ministre a enfin rappelé qu'une étude de la politique de délivrance de licences pour les stations terriennes a déjà été entreprise.